

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA MUNICIPALITÉ



VILLECOMTALAISES, VILLECOMTALAIS, CHERS CONCITOYENS.

Quelle année ! Des fêtes, du sport, du théâtre, de la musique et même du cinéma : quand nous disons que le monde associatif est dynamique sur notre territoire ce n'est pas un vain mot. Nous vous remercions chaleureusement de continuer à faire perdurer cette ambiance si particulière qui règne dans notre petite cité atypique.

La vie municipale est moins rapide que ce que nous souhaiterions mais les gros chantiers sont sur les rails et beaucoup d'études ont été lancées pour être prêts au moment le plus opportun.

Ce bulletin vous informe des actions menées, décidées ou à venir et retrace les bons moments passés et la vidéo promotionnelle de Villecomtal disponible sur nos supports numériques met parfaitement en évidence ce sentiment de joie et de bonheur partagé.

Cependant, cette plénitude ne doit pas nous faire oublier les difficultés que nous traversons tant d'un point de vue national qu'international. Cette année a été ponctuée par une succession de crises et a mis en évidence les incidences du changement climatique. Nos sapeurs pompiers ont été trop souvent sollicités sur des incendies. Nous nous félicitons de la présence du centre de secours de Villecomtal et rendons hommage à l'abnégation de nos sapeurs volontaires.

En 2022, quatre nouveaux petits Villecomtalais et Villecomtalaïses nous ont rejoint : bienvenue et belle vie à eux, mais à l'orée de la nouvelle année j'ai aussi une pensée particulière pour les êtres chers qui nous ont quitté.

Je vous présente au nom du conseil municipal et en mon nom une excellente année 2023 : profitez du présent car c'est la seule chose qui n'a pas le temps de vieillir.

Patrice PHILOREAU

Retrouvez l'actualité & l'agenda
<https://villecomtal.fr>
Facebook : @villecomtal
Et sur l'appli Panneapocket

UNE SOLUTION NATURELLE ET DURABLE CONTRE LES PIGEONS : LA FAUCONNERIE !

Depuis plusieurs mois, Villecomtal est envahie de pigeons qui génèrent des nuisances et posent des problèmes de salubrité. La municipalité fait appel à une fauconnière pour tenter de résoudre ce problème. Mais comment intervient-elle ?

La méthode utilisée est « l'effarouchement ».

L'effarouchement va permettre le retour d'un niveau acceptable, permettant la gestion des pigeons identifiés comme espèce polluante.

L'efficacité de cette méthode réside dans la dispersion des individus. Les risques sont liés à la forte concentration de spécimens sur un site donné. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour ne pas déplacer la population de pigeons, mais pour la disperser. La prédation est un moyen écologique durable sans préjudice majeur sur les espèces et ne gêne pas les habitants.

La fauconnerie fait appel à une loi de la nature, la prédation: le danger est identifié par les pigeons qui ne peuvent pas s'adapter à la présence des faucons. Elle ne produit pas de nuisance sonore, olfactive, visuelle ou chimiques. Pas d'impact sur l'environnement : il n'est pas utile d'élaguer les arbres : aucun risque pour les patrimoines de chacun.

Le rapace étant lui-même un oiseau, son vol à proximité des domaines privés suffit à générer une inquiétude sur les pigeons qui y auraient trouvé refuge.



La mission a été confiée à la fauconnerie « LES HORTS DE WALHALLA » basée à Boussac (12160).

Les Horts de Walhalla ont travaillé sur différents sites, notamment sur le théâtre antique d'Orange, la ville de Pezenas, sur les étourneaux pour la ville de Perpignan, sur les pigeons pour la ville de Grenade sur Garonne ainsi qu'à Toulouse Rangueil...

CREATION D'UN COLLECTIF DES PETITES CITES DE CARACTERE DE L'AVEYRON



Petite Cité
de Caractère

A ce jour, cinq communes de l'Aveyron sont labellisées. Trois sont en cours de réflexion pour rentrer dans le parcours de labellisation des "Petites Cités de Caractère de France".

Avec la collaboration de l'Agence Départementale de l'Attractivité et du Tourisme de l'Aveyron, trois temps d'échanges se sont déroulés : le 2 juin à Villecomtal, le 12 octobre à Séverac d'Aveyron et le 30 novembre 2022 en visio-conférence.

L'objectif est de mutualiser des actions de communications touristiques au sein du département. Des moyens d'ingénierie sont proposés par l'ADAT et doivent dynamiser ce réseau.

Un « club » des « Petites Cités de Caractère » est créé au sein de leur structure au même titre que les plus beaux villages de France.

Toutes les PCC de l'Aveyron ont déjà été identifiées sur le site internet du département (<https://www.tourisme-aveyron.com/fr/voir-faire/decouvrir-aveyron/villes-et-villages/petites-cites-caractere-france-en-aveyron>).

NOS CHAMPIONS : ANTOINE COLOTTE-NYS

Parité oblige, après Inès FRANQUES, le champion du bulletin de décembre sera un garçon : Antoine COLOTTE-NYS, cycliste émérite. Ce jeune de 14 ans a commencé le vélo à l'âge de 4 ans et demi. Six ans après, il montait déjà son premier Ventoux ! C'est la même année qu'il a intégré le Vélo Club Ruthénois où Antoine pratique le vélo route, le VTT et le cyclo-cross.

« J'adore le vélo sous toutes ses formes, mais j'ai une préférence pour le cyclo-cross surtout quand le terrain est boueux, où la technique prime sur le physique. On a de bonnes sensations de glisse et en plus j'adore rentrer sale ! ». Ces sensations de glisse, Antoine les retrouve dans la pratique de la planche à voile qu'il pratique à la bonne saison. L'hiver, ce sportif complet fait du skating et de la course à pied.

Au collège aussi, Antoine aime la compétition : « cette année nous finissons 4^{ème} du championnat de France UNSS de Bike and Run à Angers. Ce fut un très bon moment partagé avec mes camarades car nous concourrions en équipe mixte ».

En vélo, le meilleur souvenir est sa première victoire à Albi en cyclo-cross à l'âge de 11 ans. Antoine courait alors en benjamin 2 et doit sa victoire suite à une remontée remarquable dans... la boue !

Cette année Antoine compte déjà 4 victoires et 13 podiums sur les 24 courses auxquelles il s'est aligné. La toute dernière est sa victoire en cadet 1 au cyclo-cross d'Agde le 12 novembre dernier. Ces résultats sportifs sont impressionnants pour ce jeune coureur dont les idoles sont Romain BARDET et Mathieu VAN DER POEL et qui aimerait faire carrière dans le vélo en tant que professionnel puis de travailler dans le domaine sportif.

Antoine souhaite remercier ses parents sans qui tout cela ne serait possible ainsi que son club (le Vélo Club Ruthénois) pour l'accompagnement et la convivialité qu'il lui procure. Un entraîneur / préparateur accompagne Antoine depuis quelques mois et lui crée des plans d'entraînement spécifiques en fonction des échéances sportives.

Le secret de la réussite selon Antoine : « prendre du plaisir et même si on n'a pas le physique, garder le mental ! »



EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES PAR MATHIS CABRIT

Mathis nous parle de sa première exposition photo sur le thème de la photographie animalière.

"Sachant qu'il s'agit de ma première exposition, il a été difficile pour moi de sélectionner seulement certaines photos. Tous les animaux présents dans cette exposition ont néanmoins comme point commun de pouvoir être observés en Aveyron et même assez facilement. En effet, une grande partie de mes photos ont été prises en Aveyron mais certaines dans d'autres départements voire dans d'autres pays comme la Slovénie."

Mathis est un autodidacte amoureux de la nature qui selon lui "mérite d'être regardée de plus près et d'être protégée".

"En ce qui concerne mon parcours, on va dire que j'ai eu la chance de naître et de vivre (en partie) encore aujourd'hui dans un village de campagne, dans un département qui présente une grande richesse faunistique, parfois méconnue. Il y a environ 5-6 ans j'ai eu mon premier appareil photo Réflex et je me suis donné comme but de montrer la beauté de la nature à travers mon regard et mon objectif. Tout ne s'est pas toujours passé comme prévu, tout n'a pas si bien fonctionné tout de suite et les résultats ont mis quelques temps à arriver mais petit à petit, j'ai réussi à obtenir mes premières rencontres avec des animaux sauvages et à vivre des expériences que je n'aurais jamais imaginé vivre. " Mathis est heureux de pouvoir vous montrer son travail et échanger avec vous autour de ses photos.

Vernissage le 17 décembre à 17h00
et exposition dans la salle du conseil municipal du 18 décembre au mardi 29 décembre.

DROP ZONE, UNE NOUVELLE ENTREPRISE DANS LE VILLAGE



L'équipe municipale a choisi dans ce bulletin de mettre en avant Vincent VIGOUROUX, créateur de l'entreprise Drop Zone, qui est venu enrichir les forces vives du village. Il travaille dans un domaine innovant, celui de la réalisation de photos et de vidéos aériennes grâce au pilotage d'un drone.

Il a été sollicité par la municipalité pour réaliser une vidéo dont le but est de promouvoir Villecomtal à travers son patrimoine et ses événements. Vous pouvez découvrir cette vidéo sur le site internet de Villecomtal et le Facebook de la mairie.

Il nous a semblé intéressant de vous tracer les grandes lignes de son parcours, comme nous avons pu le faire par ailleurs sur d'autres personnes qui ont décidé de s'installer à Villecomtal.

Au départ Vincent, qui a grandi en région parisienne, a un profil de sportif et il s'est naturellement tourné vers une formation STAPS pour devenir préparateur physique et coach sportif. Parallèlement il s'est engagé en tant que pompier volontaire et a pu s'occuper de la préparation physique de ses collègues.

Passionné par le domaine de l'aviation, il décide de préparer une licence de télépilote. Cette formation, certifiée par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) lui permet de devenir télépilote professionnel et il crée, toujours en région parisienne, l'entreprise Drop Zone.

Ses vidéos et photos s'inscrivent donc dans le respect des démarches administratives et des demandes d'autorisations de vols.

Il y filme, par exemple pour Eurovia (filiale de Vinci) la construction d'un échangeur routier sur le périphérique en vue de faciliter la circulation lors des Jeux Olympiques de 2024.

Puis il passe une année à Montpellier où il a pu développer son réseau : il a eu l'occasion notamment de filmer des compétitions sportives dans le milieu nautique comme les championnats du monde de Nacra 15 et Tornado, catégorie de catamarans. Pour les passionnés de sport nautique ou les curieux, n'hésitez pas à consulter son site dropzonefr.com.

Enfin, il décide de s'installer en Aveyron en raison de ses origines villecomtaloises. Son activité impliquant de nombreux déplacements en France, l'entreprise Drop zone peut être domiciliée là où Vincent le souhaite.



Pour développer son activité, Vincent pense à de nouveaux projets : dans un avenir proche, il envisage de faire l'acquisition d'un drone plus grand et adapté aux besoins de la région. Il pourra se charger du démoissage de toitures, du traitement de façades, de bardages, de désinsectisation (nid de frelons, nid de guêpes).

Enfin l'utilisation d'un drone thermique pourrait permettre la recherche de personnes (en collaboration avec les pompiers), la détection de ponts thermiques ou de défaillances sur les panneaux photovoltaïques.

En résumé, Vincent est un jeune qui déborde d'idées et que nous avons à coeur d'accueillir chaleureusement sur la commune.

Contact et informations :

dropzonefr@gmail.com

Tél : 06-47-54-87-15 / 05-65-66-94-27

SAISON TOURISTIQUE 2022

Comme les années précédentes, l'aire de camping-car a rencontré un franc succès et la fréquentation du mois d'octobre a été doublée en raison du climat qui a attiré les touristes.

Tout d'abord ils peuvent profiter du cadre : la rivière, l'espace, le calme et l'ombre que procurent les arbres et qui apportent une certaine fraîcheur l'été.

Son positionnement près du bourg avec ses commerces et services ainsi que la proximité de la maison de santé sont appréciés par les usagers. En effet, les camping-caristes, en plus de faire leurs courses au village, n'hésitent pas à solliciter les services de l'esthéticienne et de la coiffeuse.

Enfin, le choix de la municipalité d'en faire une aire participative où chacun peut contribuer à la hauteur de ses moyens, explique aussi son attractivité.

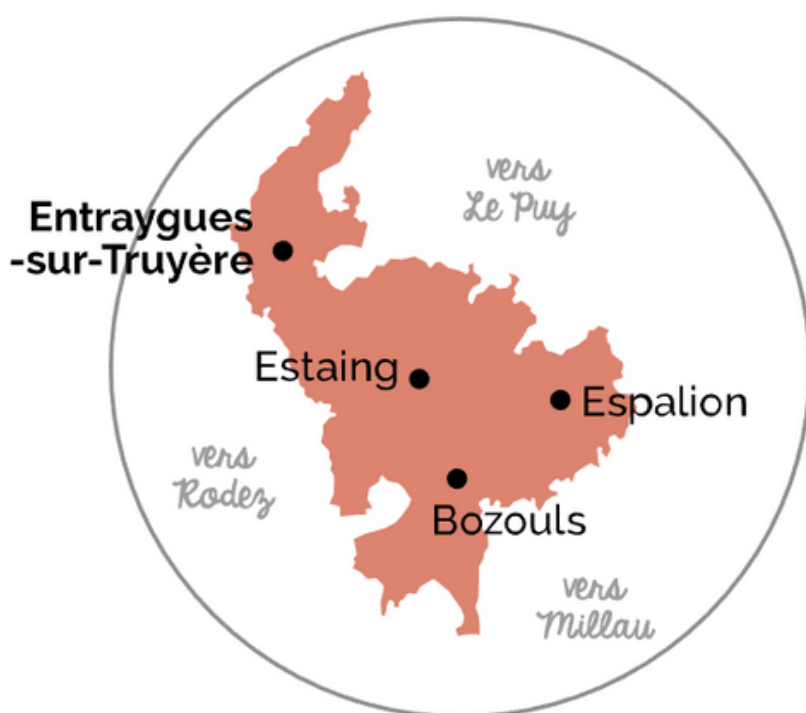
OFFICE DE TOURISME



Le Bureau d'Information Touristique a pu accueillir les visiteurs du 9 juillet au 28 août cette année. Lorsque les visiteurs entrent à l'espace des Enfarinés, ils se montrent toujours très curieux et intéressés par l'histoire de la petite Eglise rouergate.

Cet été 1316 personnes s'y sont rendues, les demandes concernaient principalement l'Espace des Enfarinés, la visite du village et les randonnées. Cette année, Terres d'Aveyron expérimentait en plus un relai d'information. Situé à la Fabrique du Rougier, les chiffres disponibles font état de 650 documents distribués depuis le présentoir.

A titre informatif le territoire des Terres d'Aveyron sur l'ouverture d'avril à septembre (Bozouls, Espalion, Entraygues, Estaing, St Côme et Villecomtal) a attiré plus de 43000 visiteurs.



PROGRAMME "PETITES VILLES DE DEMAIN" (PVD)

C'est un programme national qui vise à accompagner et dynamiser les communes rurales de moins de 20 000 habitants en suivant des trajectoires qui se veulent respectueuses de l'environnement. Ces communes ont pour caractéristique d'exercer une fonction de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité.

Le 16 décembre 2022 a été signée la convention PVD. Cette convention vaut Opération de Revitalisation des Territoires (ORT).

Mais c'est quoi une ORT ? Une ORT est un dispositif qui met à disposition des collectivités un ensemble d'outils au service d'un projet de territoire. Cette ORT doit être illustrée à travers un périmètre tracé sur la commune. Cela signifie que les outils mis à disposition grâce à l'ORT pourront être utilisés dans ce périmètre et devront faciliter les actions de rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Élaboration du programme PVD



Pour construire le programme PVD sur la commune de Villecomtal il a fallu dans un premier temps élaborer le diagnostic territorial de la commune de Villecomtal. Ce dernier, basé sur des données quantitatives et qualitatives a permis de dresser un portrait de la commune.

De ce diagnostic a pu découler une matrice AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) qui a créé la passerelle vers l'étape de la stratégie.

Cette stratégie a été réalisée sous la forme d'ateliers qui ont permis de cibler des thématiques prioritaires. La stratégie de Villecomtal se décline en 3 axes :

- Axe 1 : Faire connaître Villecomtal pour attirer la population ;
- Axe 2 : Proposer des services pour tous les habitants ;
- Axe 3 : Poursuivre les actions d'amélioration du cadre de vie.

La troisième étape consiste à élaborer un panorama des actions à mettre en place sur la commune sur du court, moyen et long terme. Ces actions s'inscrivent dans une logique de maintien et de développement de l'attractivité de la commune.

Enfin ces axes seront déclinés en 15 actions (5 par axe) et 25 projets qu'il faut maintenant mettre en œuvre selon le planning prévisionnel défini. Car le travail ne s'arrête pas à la définition des besoins. Il faut maintenant se saisir de ces opportunités et faire vivre ces projets issus du travail collaboratif effectué au sein du conseil municipal.

Nous tenons également dans ces quelques lignes à louer le travail de Laura DEVEZE chargée de projet pour la commune (en même temps que pour les communes d'Entraygues-sur-Truyère et de Laissac).

Elle a apporté par son énergie, dynamisme et professionnalisme une véritable valeur ajoutée à l'élaboration de ces documents.



BILAN DES ACTIVITES 2022

Cette année a été riche en événements et célébrations. Voici un petit florilège :

- 4 et 5 février : avant-première du spectacle jeune public "Je vois bleu" de la Cie la Musarde, une cinquantaine de personnes (enfants et adultes) ont pu assister au spectacle.
- 26 février : premier feu d'artifice de l'année tiré sur l'esplanade de la maison de santé.
- du 14 au 26 mars : résidence de la compagnie AWAK avec une semaine d'animations/spectacles.
- 27 mars : le rallye du vallon de Marcillac fait étape à Villecomtal sur les traces de la mythique spéciale du Rouergue pour le plaisir des grands et des petits amateurs des courses automobiles.
- 07 mai : inauguration des panneaux "Petite Cité de Caractère" officialisant l'entrée de Villecomtal dans le réseau PCC de France et exposition et conférence sur les médailles et décoration Françaises.
- 18 mai au 30 septembre : le marché estival reprend ses quartiers avenue Joseph Vidal.
- 24 juin : le feu de la Saint-Jean est annulé pour cause de sécheresse mais la fête de l'école bat son plein à la salle des fêtes.
- 26 juin : traditionnel premier vide-greniers de l'été rue de l'horloge.
- 02 juillet : la CUMA fête ses 40 ans à Villecomtal !
- 05 juillet : projection en plein air du film "The Duke". L'été prochain venez nombreux assister à la prochaine séance, prévoyez vos plaids et vos coussins !
- 10 juillet : fête du club de quilles avec petit-déjeuner, finale du district et récompenses, buvette, concert et château gonflable et feu d'artifice.
- 15/16/17 juillet : 20 ans du moto club Villecomtal et 18ème édition du rallye du Dourdou.
- 06 août : représentation d' "Iphigénie", un seul en scène porté par la comédienne Lise Royo.
- 10 août : festival folklorique du Rouergue à la salle des fêtes.
- 14 août : rue à tire l'aligot reprend du service rue de l'horloge !
- 26/28 août : fête de la saint Barthelemy avec son traditionnel vide-greniers, le concours de pétanque, le déjeuner aux tripoux, et la fête sur l'esplanade de la maison de santé.
- 24/25 septembre : 2ème édition de "Herbes en fête" à Villecomtal pour les 40 ans du syndicat SIMPLE.
- 15 octobre : fête de la laine, de la pomme et de la châtaigne.
- 10 novembre : fête de la soupe organisé par l'APEL de l'école Saint Joseph.
- 18 décembre : marché de Noël, spectacle "le Noël de Brelock" et le défilé aux lampions pour rejoindre le père Noël.
- Du 18 décembre au 29 décembre: exposition de photographie animalière par Mathis CABRIT.



POINT PLUI

La démarche d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) (1) progresse.

Une première réunion s'est tenue à l'été 2022 et a permis de poser les bases de la démarche devant l'ensemble des 21 communes composant le territoire de la communauté de communes Comtal Lot Truyère.

Les 5 structures retenues pour nous accompagner tout au long chantier sont :

- Sol-et-Cité atelier d'Urbanisme et d'architecture (Toulouse-31) ;
- Ectare (Brive la Gaillarde-19 et Toulouse-31) ;
- ASUP Sols & Urbanisme (Angos-65) ;
- Territori (Bazet-65) ;
- Courrech & associés (Toulouse-31).

Chaque structure est spécialisée dans son domaine allant de l'aménagement du territoire, à l'agriculture, à l'environnement et au paysage ainsi qu'au juridique notamment en droit de l'urbanisme et de l'aménagement.

Cette équipe pluridisciplinaire travaillera avec les communes pour aboutir à l'approbation du PLUi qui, si tout s'enchaîne sans encombre, interviendrait à l'été 2026.

A Villecomtal, les élus ont rencontré le 2 septembre 2022 le bureau d'étude Sol-et-Cité. Ce dernier a présenté la procédure et les différentes étapes. Ce fut l'occasion de faire découvrir la commune à nos intervenants.

Maintenant, la première phase consiste à réaliser un diagnostic prospectif et un état initial de l'environnement. Ce travail nécessite une forte mobilisation de moyens afin de fournir tous les éléments demandés notamment en termes d'actes d'urbanisme délivrés ces dix dernières années car l'enjeu final sera bien de disposer de (nouveaux) terrains constructibles tout en respectant les consignes gouvernementales de « zéro artificialisation nette ».

(1) Le PLU intercommunal est un document réglementaire et de planification qui est réalisé à l'échelle d'une communauté de communes.

Il étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement durable et le formalise dans des règles d'utilisation du sol.

Il s'intéresse aussi bien au développement économique, qu'aux équipements publics, à la hauteur des bâtiments, aux places de stationnement, à la répartition des logements, à la préservation de l'agriculture, des paysages et de l'environnement, etc.

Il permet donc de planifier un projet global d'aménagement et d'urbanisme en se projetant à un horizon d'environ 10 ans.

Aujourd'hui, c'est une carte communale qui s'applique pour la commune de Villecomtal. Une fois réalisé, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme communaux existants.

Établi dans un but d'intérêt général, il ne peut répondre à la somme des intérêts particuliers.

La concertation se déroule tout au long de la procédure (du lancement à l'arrêt du projet), ainsi les habitants seront informés des travaux et des réflexions (site internet <https://comtal-lot-truyere.fr/>, bulletins municipaux et intercommunaux, presse, ...).

Vous avez ainsi la possibilité de formuler vos observations (cf. encadré ci-après).

Contact concernant l'élaboration du PLUi:

Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère

Courriel: urbanisme@3clt.fr

Tél.: 05 65 48 29 02

Pour en savoir plus: <https://comtal-lot-truyere.fr/bien-vivre/urbanisme/le-plui>

Pour formuler vos observations ou propositions tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi:

- Par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère en précisant en objet "Concertation préalable du PLUi Intercommunal", 18 bis, Av. Marcel Lautard 12500 Espalion
- Par mail: urbanisme@3clt.fr
- Par dépôt sur un recueil de remarques à la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère

Le Maire et les élus de la commune sont et resteront également les interlocuteurs auprès desquels la population pourra recueillir des informations relatives au PLUi.

Pour toute question concernant les droits à construire d'une parcelle et les autorisations d'urbanisme: merci de contacter la Mairie.

Les documents d'urbanisme en vigueur sont consultables sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

GESTION DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont:

les feuilles mortes, la tonte de pelouse, de haies, d'arbustes...l'entretien des jardins génère environ 160kg/personne/an, 9% des foyers brûlent à l'air libre ces déchets verts malgré l'interdiction.

Pourquoi cette interdiction?

le brûlage à l'air libre est interdit en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental (RSD). Au-delà des potentielles nuisances pour le voisinage, ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

En cas de non respect une amende de 450€ peut être appliquée.

Les solutions:

- Le broyage des végétaux qui peuvent ainsi servir de paillage ;
- le compostage des déchets organiques ;
- la collecte dans les déchetteries ;
- limiter la production des déchets verts.

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, REJOIGNEZ-NOUS !

En Aveyron, ce sont 1457 sapeurs-pompiers volontaires, soit 92 % de l'effectif total des sapeurs-pompiers, dont 24 % de femmes engagées au quotidien dans 40 centres d'incendie et de secours (34 reposant exclusivement sur des sapeurs pompiers volontaires).

Le centre de secours de Villecomtal qui compte 22 sapeurs-pompiers participe grandement au schéma de soutien et d'accompagnement de la population et sécurise au quotidien notre commune et les communes voisines soit un territoire défendu de plus de 1800 personnes. Il concourt largement à l'attractivité de Villecomtal.

Si vous avez entre 16 et 55 ans, vous voulez partager des valeurs d'altruisme et de solidarité et participer au modèle de secours français alors renseignez vous sur : sdis12.fr / volontariat@sdis12.fr / 05 65 77 12 16

Ou allez tout simplement rencontrer le chef de centre Simon BIEULAC !



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population est une enquête obligatoire, permettant de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Les résultats sont anonymisés. La finalité des données collectées est exclusivement statistique.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc.

Le recensement aide également à cibler les besoins en logements, aide les entreprises à mieux connaître leurs clients, aide les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

La période de recensement s'étalera du jeudi 20 janvier 2023 au samedi 19 février 2023. L'agent recenseur désigné est Véronique BURG. Merci de l'accueillir avec bienveillance, nous comptons sur votre active participation.



JOURNÉE CITOYENNE OBLIGATOIRE

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC*). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État avant 25 ans (permis de conduire, baccalauréat...).

Le recensement citoyen peut s'effectuer en mairie de Villecomtal pour les résidents de la commune. Cette démarche s'effectue à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit. Cette démarche peut également être faite en ligne sur service-public.fr.

*La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunités d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

BILAN DES ETUDES EN COURS

Depuis le début du mandat, le conseil municipal a lancé un nombre considérable d'études. Ce choix s'inscrit dans une démarche opportuniste de disposer de dossiers « ficelés » pour pouvoir répondre aux différents appels à projets qui rythment la vie communale. En ce sens, un CPAT – Contrat de Projet Aveyron Territoires va être signé avec le Président du département et encadrera l'assistance de ses services et notamment d'Aveyron Ingénierie qui intervient dans les projets communaux.

Ces derniers concernent entre autres :

- **le VALLON DES SPORTS**

Aménagement d'un espace dédié aux sports et aux loisirs.

- **les MOBILITES ET LIAISONS DOUCES**

Liaisons douces :

- entre la salle des fêtes et le Vallon des sports ;
- depuis le village jusqu'à la salle des fêtes.

- **la SALLE DES FETES**

Réhabilitation de la salle des fêtes communale.

- **la RENOVATION d'un ILOT DELABRE**

Dans le centre ancien avec la création de 4 logements sociaux et 4 logements sénior et d'une salle intergénérationnelle.

- **la RESERVE FONCIERE COMMERCIALE**

Achat et projet communal d'installer des commerçants et / ou des activités ainsi que du logement dans d'anciens garages et de locaux pour les associations.

Parallèlement à ces projets identifiés très tôt dans le mandat, seront réalisés des stationnements à différents lieux du bourg en utilisant le potentiel d'ingénierie de la communauté des communes.

Tous ces projets ont un coût, souvent très importants pour une commune de 450 habitants. Ils seront donc réalisés dans la durée en fonction du financement le plus opportun.

CREATION D'UNE ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE

A l'initiative de plusieurs habitants de la commune, l'idée a germé de constituer une association dont l'objectif initial serait de rénover l'église de Ségonzac. La première démarche fut l'organisation le samedi 19 novembre d'une visite du site. Intéressés ou simples curieux, pas moins de 50 personnes se sont rendues sur place pour découvrir l'édifice. La suite fut la tenue de l'assemblée générale constitutive en vue de la création d'une association de préservation et de valorisation du patrimoine architectural et naturel de la commune de Villecomtal, le 25 novembre 2022.

La réunion fut animée essentiellement par Anne PRATS et David BASIRE qui ont souhaité la participation active de tous les participants venus nombreux.

Les objets des 2 autres associations patrimoniales sur la commune, Les Amis de Servières (créée en 1991) et Terre des Enfarinés (créée en 2011), ont été présentés. Il a été rappelé la nécessité de veiller à une coordination entre les associations, en tirant profit des expériences et des compétences de chacune.

Concernant la nouvelle association, la priorité est donnée à l'église de Ségonzac en raison de l'urgence à intervenir sur certaines structures. Toutefois, cette priorité ne devra pas faire oublier les autres éléments du patrimoine paysager, naturel et rural de la commune.

En assemblée générale constitutive, ont été approuvés l'objet et les missions de l'association ainsi que son nom : AVenir du Patrimoine Villecomtalais (AVPV). L'association sera déclarée d'intérêt général.

Le conseil d'administration formé de 13 membres a procédé à l'élection du bureau constitué comme suit :

- co-présidents : Anne PRATS et André ALBESPY ;
- co-trésoriers : Claude VILLA et Alain COMBACAU ;
- secrétaires : Carla BENOIT-LOPES et David BASIRE.

Tous les participants se sont séparés heureux du travail effectué au cours de cette assemblée générale, souhaitant plein succès à cette nouvelle association et prêts à s'engager. Les premières idées de manifestations pour faire connaître la commune et réaliser des chantiers de bénévoles ont été exprimées.

Toutes les personnes intéressées, pour s'informer ou adhérer, sont invitées à contacter l'un des membres du bureau.

UN NOUVEAU A L'ECOLE

Depuis le mois de novembre, le conseil municipal a souhaité abonner les enfants en classe de CM au Petit Gibus qui est un magazine pédagogique et un outil d'éducation à la vie civique et sociale. Ses thématiques variées s'appuient sur l'action communale.

C'est un magazine citoyen, original et fédérateur.

Nous espérons que l'approche rédactionnelle et graphique sera appréciée des enfants et des parents.

Petit Gibus, est un jeune citoyen de 10 ans qui aime partir à l'aventure et découvrir le monde.

Il est toujours accompagné de son fidèle chien Bignoz qui le suit tout au long de ses expériences.

Il permet aux enfants de s'identifier, de s'interroger, d'apprendre notre histoire, nos règles de vie et comment vivre ensemble dans le respect des autres et des choses qui nous entourent.

Petit Gibus invite les enfants à se forger leurs propres opinions et à développer un comportement responsable dans leur rôle de citoyen.

Les thèmes retenus pour l'année 2022-2023 sont :

"Urgence Climat" (Novembre 2022), "C'est quoi la démocratie ?" (Février 2023) et "L'eau, source de vie" (Mai 2023)

Bonne lecture à tous !



ECLAIRAGE PUBLIC

En conseil municipal du 17 octobre, la décision a été prise d'éteindre l'éclairage public la nuit de 22h00 à 6h00 du matin. Ces horaires seront testés dès le début de l'année et seront appelés à être ajustés en fonction de leur pertinence. L'extinction de l'éclairage public concerne le bourg et les hameaux de Limon et Saulode. Cette opération sera accompagnée de la pose de panneaux d'information.

SOLIDARITÉ

Samedi 3 décembre, la municipalité accompagnait "Bienvenue à Villecomtal" à Salles la Source où Monsieur ALIBERT maire et Monsieur CAZALS président de l'association des Amis de Saint-Loup et de Saint-Paul ont remis un chèque de 2470€ récoltés lors d'un concert de soutien à la population Ukrainienne déplacée. N'ayant plus de déplacés sur la commune de Salles la Source, le choix a été fait d'aider BAV pour l'accompagnement des familles installées à Villecomtal.

Neuf personnes sont présentes sur notre communes dans des logements de particuliers. La famille logée rue basse a fait le choix de repartir en Ukraine, d'autres sont partis au Canada pour construire leur vie loin de la guerre. Nous rappelons la situation précaire de ces familles qui font face avec courage et dignité aux événements tragiques qui les ont conduit à se mettre à l'abri loin de leur patrie et de ceux qui sont restés pour la défendre.

BREVES

- **VŒUX DU MAIRE** : les vœux de la municipalité se dérouleront le dimanche 8 janvier à 12h00 à la salle des associations (salle des fêtes).
- **Moto club de Villecomtal** : lors de son assemblée générale du 13 novembre, Jean-Michel BIEULAC a confié les clés du moto club au nouveau président Dorian SEQUIES. Jean-Michel a su porter cette association et son évènement phare jusqu'à sa majorité. Il n'abandonne pas le navire et reste présent au bureau. La vitalité de ce club est à souligner et plus de 20 personnes se sont portées candidates pour intégrer le conseil d'administration.
- Du 18 décembre au 29 décembre: Mathis CABRIT expose ses photographies animalières dans la salle du conseil municipal de la mairie de Villecomtal. Ouverture Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h à 16h30 et Mercredi de 8h à 12h. Le Week-end de 10h à 12h et de 13h à 17h.

ETAT CIVIL

Avis de Naissance :

Le 12 avril : Kaywen Florian Axel FLAMAIN

Le 14 avril : Elliot Jeannette Rose HENRY MAUGIN

Le 7 juin : Éléonore Chantal Yolande FABRE

Le 20 novembre : Mayeul Simon MÉLAC

Mariages :

Le 24 septembre : Claude Joseph Manfred VILLA et Laurence Christine LEFEVRE

Décès :

Le 17 mai : Christian Martin Auguste HARCQ

Le 15 septembre : Gérard Alain Joseph BELLOC

Le 28 octobre : Norbert Jean-François MAVIEL

URBANISME

Permis de construire :

Arrêté du 30 septembre : Madame Claire MOLINIER, transformation d'une grange en habitation

Arrêté du 25 octobre : Madame Pierrette ROUCOUS et Madame Chrislaine ROUQUETTE

ANIMATIONS 2023

Janvier :

Mardi 3 : Bienvenue à Villecomtal projette un film à la salle des fêtes

Dimanche 8 : les Vœux du Maire à 12h00 à la salle des fêtes

Dimanche 15 : Quine Club de l'amitié

Février :

Vendredi 17 : Carnaval organisé par l'APEL

Mars :

Samedi 4 et dimanche 5 : Théâtre les Rascalous

Samedi 11 : concours de belote organisé par les Quilles

Dimanche 12 : concours de pétanque

Dimanche 26 : Quine organisé par l'APEL

23ème Rallye National du Vallon de Marcillac

Mai :

Dimanche 14 : Journée famille organisé par l'APEL

Juin :

Vendredi 30 : Feu de la St Jean organisé par l'APEL

Retrouvez l'actualité & l'agenda
<https://villecomtal.fr>
Facebook : @villecomtal
Et sur l'appli Panneapocket